



PREMIER MINISTRE

*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Paris, le 26 avril 2013

Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre Conseil national des missions locales

Assemblée nationale

Vendredi 26 avril 2013

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de répondre à l'invitation de Jean-Paul Dupré en participant aujourd'hui à l'installation de ce nouveau Conseil national des missions locales.

Comme vous le savez, car beaucoup d'entre vous étaient présents, je suis allé en décembre dernier à Lille, pour célébrer les 30 ans des missions locales. Je n'oublie pas que c'est en 1982, sous la présidence de François Mitterrand, qu'elles ont vu le jour. J'ai rappelé à cette occasion la conception des missions locales qu'a défendue leur initiateur, cette grande figure qu'est Bertrand Schwartz. Et j'ai fait mien le message qu'il nous adresse, à nous tous, mais d'abord à vous, qui êtes les héritiers de son travail : un « appel à l'audace » !

Je veux commencer par vous dire toute la confiance que j'accorde aux missions locales et vous appeler à la mobilisation générale. Le gouvernement est engagé dans un combat de chaque instant contre le chômage. Et j'ai besoin que tous montent au front !

Nous partageons avec vous le même engagement en faveur de l'accès des jeunes à l'autonomie, par l'emploi. Nous partageons des valeurs communes : nous voulons permettre aux jeunes de construire leur propre parcours et de choisir leur vie. Et c'est en grande partie sur vous que repose cet objectif, car vous êtes le réseau de ceux qui n'en ont pas d'autres.

Votre tâche est particulièrement difficile dans la période actuelle, j'en suis conscient. Les jeunes subissent de plein fouet les effets de la crise. Cette situation ne doit pas nous paralyser. Au contraire, elle nous oblige.

Je tiens à vous rassurer sur votre place dans la politique de l'emploi du gouvernement. Les missions locales sont le lieu privilégié d'articulation des politiques publiques en faveur de la

jeunesse. Le réseau que vous constituez est unique dans son modèle et très novateur dans sa gouvernance ; une gouvernance partenariale et ancrée dans nos territoires.

Il n'est pas question pour le gouvernement de « décentraliser » les missions locales. De fait, elles sont déjà largement financées par les collectivités territoriales. Mais l'engagement de l'Etat demeure essentiel. D'abord parce que la politique de l'emploi est et demeurera une politique nationale. Ensuite, parce que l'implication de l'Etat est garante de la cohérence du réseau et du principe d'égalité d'accès au service public de l'emploi, dont les missions locales font évidemment partie.

A côté de l'Union nationale des missions locales, le CNML joue un rôle essentiel de conseil au gouvernement. Il se doit de travailler en partenariat étroit avec le ministère de l'emploi.

La diversité de votre réseau fait sa force et son originalité. Mais je crois important de clarifier sa gouvernance et le rôle respectif de l'UNML et du CNML, ainsi que d'envisager des éléments de modernisation de votre instance. Je souhaite que Michel Sapin me fasse des propositions en ce sens.

Je pense notamment nécessaire de renforcer votre rôle consultatif. Le décret constitutif du CNML sera révisé en ce sens.

Le gouvernement est par ailleurs attaché à ce que les personnes qui bénéficient d'un accompagnement participent à l'élaboration et à l'évaluation des politiques qui les concernent : je souhaite donc que le CNML puisse intégrer des jeunes suivis par les missions locales. Je demande également à Michel Sapin d'engager une consultation des partenaires sociaux, afin d'envisager leur entrée au CNML, au titre de leur rôle dans l'insertion professionnelle des jeunes.

Mesdames et Messieurs, notre priorité pour la jeunesse, c'est bien sûr l'emploi.

Les chiffres du chômage pour le mois de mars ont été diffusés hier. Il n'est pas question de nier la gravité de la crise, qui se traduit depuis cinq ans par une dégradation de la situation de l'emploi. Cette situation, nous ne pouvons pas l'accepter. Et notre adversaire, c'est la résignation.

Nous mettons tout en œuvre pour faire reculer le chômage et Michel Sapin vous en a rendu compte ce matin. Je ne reviendrai donc pas sur le détail des deux dispositifs que nous avons mis en place et que vous connaissez fort bien : les emplois d'avenir et les contrats de génération.

J'entends ici ou là l'impatience qui s'exprime face à la montée en charge des emplois d'avenir. Mais dans quelque temps, nous aurons sans doute, à l'inverse, des difficultés à répondre à la demande des employeurs. Si je vous dis cela, c'est parce que j'ai confiance dans le dispositif. Il repose sur la convergence de deux dynamiques : d'un côté il y a l'énergie de ces jeunes, qui ne demandent qu'à travailler et à trouver leur place, et de l'autre il y a les besoins sociaux et économiques que les employeurs potentiels cherchent à satisfaire. Et c'est vous qui êtes les acteurs-clés, pour que ces deux dynamiques se rencontrent.

Nous avons fait le choix de vous confier le déploiement des emplois d'avenir. Nous avons confiance dans votre capacité à relever le défi. Ce sera notre fierté commune.

Nous avons la volonté de consacrer prioritairement ces emplois aux jeunes qui en ont le plus besoin : j'assume et je revendique ce choix. Mais nous n'opposons pas, contrairement à ce que j'ai pu lire, quantité et qualité : nous voulons les deux ! Vous manquez d'une réponse pour ces jeunes parfois confrontés, déjà, à la dureté de la vie. Nous vous avons donné les moyens de leur répondre. J'attends de vous que vous les mettiez en œuvre avec détermination et de manière offensive.

Faites preuve de pédagogie auprès des collectivités, des associations, trop souvent persuadées qu'il s'agit d'un dispositif contraignant. Vous ne devez pas transiger sur l'essentiel, et notamment l'exigence d'une formation. Mais vous devez aussi valoriser les souplesses qu'offre la loi, car c'est ainsi que vous pourrez convaincre les employeurs. De nombreux élus sont présents et sensibles à cet enjeu : je les invite à montrer l'exemple.

Et pour les jeunes des quartiers, nous allons aussi expérimenter la mise en place de 2000 emplois francs dès 2013, dans une dizaine de villes. Nous ferons reculer les discriminations dont sont victimes ceux qui n'ont pas l'adresse qui convient aux yeux de certains employeurs, en incitant les entreprises à les embaucher.

En complément de cette politique volontariste pour l'emploi des jeunes, nous devons à la fois répondre à l'urgence sociale et prévenir, en amont, les phénomènes de décrochage.

Répondre à l'urgence sociale, c'est traiter la situation de précarité de certains jeunes. Je me suis engagé, dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, à mettre en place une « garantie jeunes ». Elle est destinée à inscrire les jeunes les plus en difficulté dans un parcours contractualisé d'accès à l'autonomie. Ce contrat, passé avec une mission locale, leur permettra de bénéficier d'offres régulières d'emploi ou de formation, ainsi que d'une garantie de ressources d'un montant équivalent au RSA.

Elle sera d'abord lancée dans 10 territoires pilotes, en septembre 2013, avant d'être généralisée, avec un rythme envisagé de 100 000 jeunes par an. Le mode d'emploi est actuellement en cours de définition, avec le concours du Conseil national des missions locales.

Ne jamais se résigner, c'est enfin prévenir les difficultés le plus en amont possible, c'est lutter contre le décrochage scolaire. Les missions locales doivent y contribuer, dans le cadre des plateformes d'appui et de suivi, en apportant des solutions adaptées à la situation de chacun des jeunes concernés.

Le Président de la République s'était fixé comme objectif de diviser par deux le nombre des 140 000 décrocheurs, qui quittent chaque année le système scolaire sans qualification. Plus de 40% d'entre eux se retrouvent à brève échéance au chômage. Je me félicite qu'en l'espace de trois mois, nous ayons « raccroché » et ramené dans le système scolaire près de 9 000 jeunes, soit autant que sur la totalité de l'année 2012.

J'installerai en juin un conseil national éducation-entreprise qui nous permettra de mieux travailler sur l'offre de formation, notamment l'apprentissage, que nous voulons développer.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, vous le savez, vous avez la confiance du gouvernement et d'une grande partie de la jeunesse, mais vous avez aussi vos détracteurs, qui répètent que des acteurs privés feraient mieux que vous. A vous de démontrer que le sens de l'intérêt général qui vous anime est une force, et que les résultats sont au rendez-vous.

Allez chercher les jeunes dans les quartiers, car ce sont d'abord ces jeunes qui ont besoin de vos compétences. Je sais qu'ils ne viennent pas toujours spontanément à vous, mais votre rôle est aussi d'aller chercher ceux qui ne demandent rien, de leur donner confiance en eux-mêmes.

Allez chercher tous ces jeunes qui sont une richesse pour notre pays, et accompagnez-les dans la construction de leur avenir, qui engage aussi le nôtre. Nous comptons sur vous.